



PRÉSIDENTENCE

---

**Allocution de M. Gérard LARCHER,  
Président du Sénat**

**Congrès de l'UPA  
15 septembre 2010  
Palais des Congrès**

*« Bâtir le modèle social avec la petite entreprise »*

Monsieur le Président de l'Union Professionnelle Artisanale,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires sociaux,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Je suis heureux d'être parmi vous cet après-midi, pour évoquer la situation de notre modèle social et de son renouvellement, en lien avec la petite entreprise. Je vous remercie de m'avoir convié à partager vos réflexions.

Ce thème du renouvellement de notre modèle, notre Pacte social me tient à cœur. Les premiers « Rendez-vous du Sénat » se sont tenus le 26 novembre dernier, sur un thème proche de celui que vous avez choisi : « Un nouveau Pacte social est-il possible en France ? ».

Le 26 novembre, notre ambition était double : établir un diagnostic sur la situation de notre Pacte social et amorcer des pistes de réflexion sur les choix à faire pour lui permettre de continuer à exister avec efficacité en période de crise, de croissance très faible.

Autour de la Présidente du MEDEF et du Secrétaire général de la CFDT, se sont retrouvés des juristes, des sociologues, des économistes ainsi que de grands témoins européens tels Mme Renate Hornung-Draus, membre du Directoire de la Confédération patronale allemande BDA, M. Emilio Gabaglio, ancien Secrétaire Général de la Confédération Européenne des Syndicats et M. Ugo Hans Siblesz, ambassadeur des Pays-Bas en France qui nous a parlé du « modèle Polder », en présence du Ministre du travail.

La France a longtemps tiré une certaine fierté de son modèle social, mis en place après la seconde guerre mondiale.

Nos concitoyens y sont profondément attachés.

Mais, si notre Pacte social conserve de nombreux points forts, il apparaît aujourd'hui en difficulté sur certains autres.

La crise et nos déficits publics lui portent des coups de boutoir. Et il n'y a pas qu'en France !

Pourtant, la récession 2009 s'est montrée moins forte dans notre pays que chez nos principaux partenaires, grâce, notamment, aux amortisseurs sociaux. Pour autant, la sortie de crise ne sera pas un rebond ! Et peut-être que les amortisseurs jouent là un rôle qui peuvent ralentir la crise ? C'est une interrogation.

Observons trois signaux :

- le **chômage**, qui pèse sur nos comptes sociaux et qui est si difficile à résorber quand la croissance n'est pas au rendez-vous. Le taux de chômage reste supérieur à 9 % (+ 2,7 millions de personnes). Nos difficultés sont persistantes pour l'insertion professionnelle des jeunes et le maintien des seniors dans l'emploi ;

- nos comptes sociaux et leur situation financière. Les prévisions annexées à la loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2011 tablent sur une dette cumulée pour 2009-2013 de l'ordre de 150 milliards d'euros. Le déficit du régime général de Sécurité Sociale aura atteint plus de 30 milliards d'euros en 2010. Une dégradation de plus de 8 milliards d'euros par rapport à 2009. Les questions de l'assiette des cotisations et du niveau de dépense sont posées !

- et point d'actualité, **les retraites**. Il y a les déséquilibres financiers à terme insoutenables, en raison notamment de l'allongement de la durée de la vie.

C'est un fait, les jeunes générations n'ont plus confiance dans la survie du système par répartition et, c'est étonnant, ils me paraissent mieux accepter la perspective d'une réforme pour éviter une solution à la grecque.

Je sais votre soutien au projet de loi sur les retraites, votre souci de participer à rétablir l'équilibre financier de notre système, votre responsabilité à vous engager dans l'amélioration des conditions de travail et dans la prévention des taches difficiles, enfin, votre engagement à l'égard des jeunes.

- enfin, le ressenti de nos concitoyens. Ils ont peur du **déclassement « social »** pour eux et encore plus pour leurs enfants. Leur angoisse traduit une perception exagérée de la réalité mais il n'en demeure pas moins qu'il y a de plus en plus d'exclus du Pacte social, avec les risques que cela représente pour l'avenir de notre Pacte Républicain.

- Oui, notre pacte social semble usé, moins adapté aux réalités.

Le modèle économique de « l'usine-Nation », avec ses implications en termes de fonctionnement, d'organisation, de chaîne de responsabilités, de droit du travail n'est plus. C'est ce qui me fait dire que nous sommes passés du modèle « Boulogne-Billancourt » au modèle « Internet – Mondialisation », sans adapter notre modèle social à cette mutation.

- Si nous voulons préserver les valeurs de notre Pacte social, il nous faut donc avoir, aujourd'hui, le courage de le réformer et sans doute de le refonder.

Avec une économie insérée dans un espace mondial en pleine mutation, la sauvegarde des fondements de notre pacte social n'impose t - elle pas d'anticiper et d'user des marges de liberté que nous avons encore pour agir maintenant plutôt que se résigner à s'y trouver contraint plus tard ?

- Regardons les autres pays développés : eux aussi s'interrogent ou ont déjà engagés des réformes, parfois dans l'urgence et la douleur.

Certes, il n'y a pas de modèle transposable d'un pays à l'autre -même au sein de l'Union européenne, mais il peut y avoir, au delà des histoires nationales et des frontières, des expériences partagées.

Au fond, notre Pacte social s'est adapté, a vécu puis survécu, sans heurt majeur, tant qu'une croissance significative était là. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Néanmoins, il y a des signes positifs autour du dialogue social dans notre pays.

La réforme du dialogue social de 2007 met les partenaires sociaux au cœur des réformes sociales. Cette loi oblige le Gouvernement à offrir aux partenaires sociaux, en amont des

projets de loi modifiant le droit du travail, l'option d'une négociation préalable entre eux. C'est une révolution culturelle pas encore totalement accomplie.

La loi de 2008, a réformé la représentativité syndicale. Il est encore trop tôt pour en mesurer les effets mais cette réforme me paraît essentielle.

J'ai également souhaité que le Sénat avec l'Assemblée Nationale soient moteurs du dialogue social. J'ai ainsi proposé que soient consultés les partenaires sociaux sur toute proposition de loi relative aux relations individuelles et collectives du travail, à l'emploi et à la formation professionnelle.

Enfin, nous avons débattu au Parlement du dialogue social dans les TPE et ce n'est pas si facile ! La conclusion se jouera cet automne. Je salue votre initiative et votre audace.

Parallèlement, et c'est indispensable, nous cherchons à favoriser le retour à l'emploi, en veillant notamment à ce que le travail soit toujours plus rémunérateur que l'inactivité. La prime pour l'emploi, le RMA et le RSA. La fusion encore difficile mais indispensable de l'ANPE et des ASSEDIC, au sein de Pôle Emploi, s'inscrit également dans cette logique.

Il reste de nombreux changements à accomplir pour restaurer la culture de la confiance.

Nous ne sommes pas encore parvenus à instaurer une **confiance suffisante entre Gouvernement, partenaires sociaux et parlementaires**. Il nous faut maintenant construire cette culture et ces conditions de confiance, notamment à travers l'élaboration de l'agenda social prévu par la loi de 2007.

Un Pacte, c'est finalement un contrat, c'est un ensemble de règles établies ensemble. Permettez-moi de vous indiquer quelques pistes qui me semblent essentielles pour l'avenir.

- Il est nécessaire de se saisir des outils du dialogue social et d'améliorer la relation entre les partenaires sociaux, l'exécutif et le Parlement, et de leur laisser le temps de cet échange. Les échanges entre tous les acteurs doivent être plus fluides et plus systématiques.

C'est pourquoi, au Sénat, j'ai proposé de laisser, dans le cadre du parcours législatif des propositions de loi, un temps de réflexion pour les partenaires sociaux.

- Il nous faut aussi construire une **nouvelle gouvernance** dans l'entreprise, la Délégation à la Prospective du Sénat y travaille et présentera son rapport en fin d'année. Comment **partager la valeur/richeesse**, la représentation et l'implication des salariés, le partage des décisions... ?

- Sur la table, et parallèlement à la réforme des retraites, il y a les questions des relations au travail, la pénibilité et la prévention, la formation et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, l'engagement des entreprises dans l'employabilité des seniors et des jeunes... c'est ce à quoi travaillent la Mission d'Evaluation des Comptes de la Sécurité Sociale (MECSS), la Commission des affaires sociales du Sénat, le rapporteur général Alain Vasselle et le rapporteur du texte Dominique Leclerc.

Voilà les réflexions que je souhaitais vous faire !

Combien de temps peut-on profiter de notre système de retraite ?

La question des inégalités est la question essentielle.

Nous connaissons les inégalités d'espérance de vie à 60 ans entre les cadres et les ouvriers : les ouvriers du privé vivent 9 ans de moins que les cadres et les employés du secteur public.

Nous savons que les salariés soumis à des travaux pénibles dans certains secteurs, dans certains métiers, sur certains territoires, vont percevoir leur retraite moins longtemps.

Nous devons réfléchir à maintenir l'équité sociale, sous le double angle de :

- la prise en compte de la pénibilité et la responsabilité des entreprises ;

- et de la prise en compte des espérances de vie et des conditions de travail.

Nous devons imaginer des mécanismes correcteurs pour insuffler tout à la fois pérennité, justice et **liberté de choix**.

Alors, les sujets que nous devons traiter demain et après demain sont nombreux : retraites, protection sociale, paritarisme, accès à l'emploi, jeunes, seniors...

Je vous remercie.